

PRELE

Nom latin : *Equisetum arvense* - Famille : Equisetacées

Descriptif :

Plante vivace à rhizomes puissants et à hautes tiges.
En fin d'hiver ou au début du printemps, on la trouve sous forme de baguette de tambour de 15 à 20 cm de hauteur terminée par un épi, du printemps à l'automne, la Prêle se présente sous une forme herbacée de couleur verte avec de longs rameaux segmentés de 30 à 60 cm de hauteur et d'apparence pyramidale.

La Prêle affectionne les terrains humides, aucune culture n'est possible, seule la récolte de plantes sauvages permet de s'approvisionner.



Propriétés :

Riche de divers alcaloïdes, de silice et d'acide nicotinique, l'*extrait de Prêle* joue le rôle :

- ⇒ de fongicide en préventif (contre la moniliose, la rouille, la fonte des semis, la tavelure, la cloque du pêcher, la bactériose du framboisier, l'oïdium).
- ⇒ de dynamiseur de croissance, renforce la tonicité des plantes et augmente leur résistance aux maladies.

La *décoction de Prêle* est efficace contre les acariens, et également contre la cloque du pêcher, la tavelure sur pommier ou poirier, la moniliose sur fruitiers, la rouille (rosier et fruitier, rose trémière), ...

Doses et mode d'emploi :

(en vente sur notre catalogue, chapitre « plantes et extraits »)

ACTIONS FONGICIDES

Décoction de Prêle diluée à 10 % avec de l'eau de pluie en pulvérisation. Traiter 3 à 5 fois, à intervalle d'une semaine entre chaque traitement (rouille, tavelure).

Décoction de Prêle diluée à 20 % avec de l'eau de pluie en pulvérisation. Faire 3 traitements : un début avril, puis en mai, et juillet-août (moniliose).

ACTIONS TONIQUES

Extrait fermenté de Prêle dilué à 5 % avec de l'eau de pluie en pulvérisation.

ACTIONS REPULSIVES

Décoction de Prêle diluée à 20 % (acariens), traiter le soir, 3 traitements à une semaine d'écart.